## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Politique de la Ville et de l'Habitat

## RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 24 MAI 2019 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): M. JEAN-CLAUDE FERAUD

OBJET : Centres sociaux - année 2019 : mission animation prévention jeunesse deuxième répartition.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le Délégué à l'animation pour les personnes du bel âge et soutien aux centres sociaux, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de présenter les projets « animation prévention jeunesse » formulés par trois centres sociaux et une association, implantés à Marseille, Miramas, Port-de-Bouc et Vitrolles pour un montant global demandé de 186 086 €

Le montant de la subvention en fonctionnement proposé, dont le détail figure dans les tableaux ciannexés, s'élève à 169 586 €

Conformément aux modalités financières de la convention type adoptée le 20 décembre 2012, l'association percevra 80 % de la subvention à la signature de la convention et 20 % sur la base d'un bilan annuel de fin d'année.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL